



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Côte d'Ivoire

Question écrite n° 22541

Texte de la question

M. Roland Blum attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation politique en Côte d'Ivoire. Les combattants rebelles et loyalistes ont annoncé officiellement, vendredi 4 juillet, la fin de la guerre en Côte-d'Ivoire et affirmé leur « subordination au Président de la République », dans une déclaration commune. Cette déclaration des Forces armées nationales de Côte d'Ivoire (Fanci) et des Forces nouvelles (regroupement des trois mouvements rebelles) laisse espérer un règlement du conflit qui secoue ce pays depuis septembre 2002. La majorité des Français et étrangers avaient été évacués de Côte d'Ivoire face à la violence des combats entre les deux factions et à l'insécurité politique notoire du pays, ce qui a provoqué la fermeture des nombreuses antennes d'entreprises étrangères et du lycée français. Alors que cet accord laisse espérer un apaisement de la situation politique dans ce pays, il lui demande de bien vouloir lui indiquer dans quelles mesures il envisage, en coopération avec le gouvernement ivoirien, un retour durable des Français et étrangers expatriés évacués de ce pays.

Données clés

Auteur : [M. Roland Blum](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 22541

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères (et européennes)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 juillet 2003, page 5736